

L'impact des migrations internationales de retour de Côte d'Ivoire sur le développement des régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire

Pays de référence :

Burkina Faso

Localisation de l'étude :

Régions des Cascades et du Sud-Ouest

Responsables du projet :

Dieudonné OUEDRAOGO

Institut Supérieur des sciences de la Population,
Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Bonayi DABIRE

Institut Supérieur des sciences de la Population,
Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Jean-Pierre GUENGANT

Institut de recherche pour le développement (IRD), Burkina Faso

Institut Supérieur des sciences de la Population, Université de Ouagadougou
03 BP 7118
Ouagadougou 03, Burkina Faso
direction@issp.bf
<http://www.issp.bf>

Institut Supérieur des sciences de la Population, Université de Ouagadougou
03 BP 7118
Ouagadougou 03, Burkina Faso

Institut de recherche pour le développement (IRD)
01 BP 182
Ouagadougou 01, Burkina Faso
<http://www.ird.bf>

L'équipe

Dieudonné OUEDRAOGO : direction@issp.bf

Bonayi DABIRE: bdabire@issp.bf

Jean-pierre GUENGANT : direction@ird.bf

Zourkaléïni YOUNOUSSI

Georges COMPAORE

Mahamadou ZONGO

Sangli GABRIEL

Résumé :

Une nouvelle dynamique de peuplement s'est amorcée dans les régions frontalières du Burkina avec la Côte d'Ivoire, particulièrement depuis 1999. Ces migrants, provenant essentiellement des régions de plantation de la Côte d'Ivoire disposent d'une capacité financière et d'un capital de savoir-faire en matière agricole important. L'objet de ce projet est d'étudier l'impact de ces migrants dans la dynamique de peuplement, et du développement économique et sociale des zones rurales de cette région frontalière.

Mots-clés : Migration, Développement, Migrations internationales de retour, peuplement, foncier, Burkina Faso.

1. Problématique et contexte de l'étude

Pendant longtemps la Côte d'Ivoire a été la principale destination des émigrations burkinabè. Cette situation tire ses origines de la colonisation ainsi que des options politiques des autorités ivoiriennes au lendemain des indépendances qui, dans la perspective du développement de l'économie de plantation, avaient adopté une politique favorable à l'immigration pour surmonter la pénurie de main d'œuvre locale.

Pour le burkinabè, cette migration représentait une stratégie de recherche d'emploi rémunéré, de mieux être pour soi-même et pour la famille restée au pays et celle qu'on reviendra y fonder. A l'échelle du pays, si la migration privait le pays d'une importante main d'œuvre (ce sont les bras valides qui partent), d'un autre côté le transfert d'argent effectué par les migrants était jugé compensateur d'où une certaine souplesse au niveau familial. En effet, le pays a longtemps bénéficié des transferts monétaires du fait de son long passé d'émigration de main d'œuvre. Selon le Ministère de l'Economie et du Développement (Instrument Automatisé de Prévision (IAP) entre 1994 et 2002, les transferts annuels moyens des migrants s'élevaient à 45 milliard de francs CFA.

Si jusqu'au milieu de la décennie 80, le puissant flot migratoire n'a pas été perçu comme un problème par les autorités politiques ivoiriennes, la longue crise économique (chute vertigineuse des prix du cacao et du café), va progressivement entraîner une révision de la place des étrangers dans la société ivoirienne pour aboutir à leur indexation comme une des principales causes des maux auxquels est confronté le pays (déclaration du Conseil économique et social de Côte d'Ivoire en 1998). Cette situation s'est traduite par la dégradation des conditions de séjour des étrangers qui commencent peu à peu à retourner chez eux ou à migrer vers d'autres horizons (Libéria, pays magrébins, Italie, régions du Golf etc.). Aujourd'hui la migration des burkinabè vers la Côte d'Ivoire est de moins en moins cet eldorado des jeunes burkinabé qui y voyaient, il n'y a pas longtemps encore, le gage d'une certaine ascension sociale. Plus récemment, les troubles politiques et plus particulièrement les événements de Tabou en 1999, la rébellion intervenue en septembre 2002 en Côte d'Ivoire, avec ses corollaires (indexation des étrangers, formation de milices etc.), a drainé un retour massif de Burkinabé vivant en Côte d'Ivoire¹.

Les migrants de retour, qualifiés de «rapatriés», s'installent prioritairement dans les zones autres que leurs provinces ou village d'origine², notamment à l'ouest, au sud et au sud - ouest. Le recensement³ effectué par les Comités provinciaux de secours d'urgence et de réhabilitation indique par exemple que 10 % des "rapatriés" se sont installés dans la région du Poni et 4 % dans celle de la Comoé. Ces régions, propices à l'agriculture sont également le point de convergence des victimes de l'insécurité foncière de la vieille zone de colonisation agricole et des migrants du plateau central.

¹ Au RGPH2006 (thème 8 : les migrations), on a dénombré 689 055 migrants burkinabè rentrés de l'étranger entre 1996 et 2006, donc 610 805 rentrés de Côte d'Ivoire(soit 98%des immigrants internationaux). Ces statistiques ne tiennent pas compte de ceux qui sont repartis. Selon les données du CONASUR, 350000 migrants de retour ont été accueillis au cours de la seule année 2003.

² Les études sur les migrations en Afrique Sub-saharienne ont montré qu'habituellement, le village d'origine était un lieu de retour privilégié, qu'il soit provisoire ou définitif (Esoh, 2003 ; Guimapi, 2003 ; Gubry et al. 1996).

³ Ce recensement n'a pas couvert toutes les provinces et a porté seulement sur 27,6% des « rapatriés » enregistrés en 2003

Ce mouvement de retour est susceptible d'introduire de profondes mutations qu'il convient d'analyser.

D'abord dans les nouvelles zones d'accueil s'opère une recomposition des rapports intercommunautaires, caractérisée par une redistribution statistique de la population en faveur des migrants⁴.

Enfin les migrants sont porteurs d'un «capital migratoire», tant sur le plan financier, culturel, organisationnel, qu'économique qui contraste avec les pratiques des populations des zones d'accueil. D'ailleurs aussi bien à l'échelle nationale que locale, l'arrivée des migrants est parfois considérée comme une opportunité pour l'économie locale et nationale. L'usage de ce capital est susceptible d'introduire de transformations structurantes (introduction de nouvelles pratiques agricoles, diversification des activités, multiplication des conflits fonciers, etc.) dans les zones d'accueil mais dont les contours et les implications restent méconnus.

Tous ces bouleversements sont porteurs d'innovation, de transformation et de recomposition à la fois sur les plans économique, démographique, social que politique et souvent aussi sources de conflits divers. Cette recherche vise à répondre aux principales questions de recherche suivantes :

1) Quelles sont les conséquences de la crise ivoirienne d'une part sur la dynamique du peuplement de la zone frontalière au Burkina Faso et d'autre part sur les relations intercommunautaires, à la fois sur le plan politique, l'accès aux ressources, les dynamiques des institutions locales, etc.?

2) Les migrants de retour jouent-ils un rôle moteur d'innovation économique et sociale dans cette région frontalière? Dans l'affirmative, ces innovations ont elles été importées ou au contraire sont – elles issues d'une réappropriation de certaines pratiques et techniques locales ? Quels sont les déterminants socio - démographiques qui permettent d'appréhender cet apport ?

2. Méthodologie

La principale source de données utilisée est l'enquête réalisée dans cette zone frontalière en 2007. Elle a été réalisée à l'échelle de deux régions de l'Ouest du pays (régions des Cascades et régions du Sud-ouest) ; elle comporte un volet quantitatif et un volet qualitatif. Concernant le volet quantitatif un tirage à deux degrés a permis d'obtenir 31 grappes (secteurs/villages) au premier degré et d'enquêter 1266 ménages tirés au second degré.

Pour le volet qualitatif 66 entretiens ont été réalisés, soit en moyenne deux entretiens par secteur/village.

Nous avons utilisé les données des différents recensements comme sources secondaires, surtout dans l'analyse de la dynamique démographique.

⁴ Lors de l'enquête Claims réalisée par l'UERD en 2004 dans le département de Sidéradougou dans la province de la Comoé, certains villages étaient peuplés presque de migrants : Village de Dandougou :94,6% de migrants ; Gouandougou :93% de migrants ; Bogoté :82% de migrants ; Deguè-Deguè :80% de migrants.

La méthode utilisée est essentiellement une analyse descriptive (analyse de tableaux croisés). Les méthodes statistiques utilisées sont descriptives et se limitent aux analyses univariées et bivariées. La première permet de mesurer le poids de la migration dans la population de la zone d'étude et l'ampleur de la migration suivant les périodes d'arrivée des migrants. La deuxième méthode permet d'analyser la matrice migratoire et de faire le lien entre les activités exercées, les types de culture etc. et le statut migratoire.

La méthode d'analyse de contenu a été utilisée pour l'analyse des données qualitatives. Ce volet a porté sur l'analyse des transformations sociales.

Définition de quelques concepts :

Nous avons par rapport l'horizon temporel, défini deux types de migrants :

- Les immigrants anciens, ceux arrivés dans la zone d'étude avant 1999
- Les immigrants récents, ceux arrivés entre 1999 et 2007.

La référence de 1999 correspond aux événements de Tabou.

Ensuite nous avons défini :

- La migration interne désigne les mouvements des autres régions du pays vers les deux zones d'études.

Quant à l'immigration internationale, nous avons distingué :

- L'immigration des personnes nées à l'étranger (burkinabè et autres nationalités), qui entrent dans la zone d'étude. Elles correspondent en fait des migrants internationaux-durée de vie.
- La migration internationale de retour, désigne les mouvements des natifs, qui après un séjour à l'étranger reviennent dans leur région.

3. Résultats

3.1. Une accélération des immigrations à partir de 1999

Les données de l'enquête ont montré l'importance des flux migratoires vers les régions du Sud-Ouest et des Cascades. Cette région est effectivement une zone de forte immigration. L'arrivée des migrants, si elle s'est intensifiée au cours des sept dernières années précédant l'enquête (2000_2007), a été toujours présente dans cette région depuis les années 80, période des sécheresses (1976, 1983). C'est à partir des années 1999, que l'immigration croît de façon régulière et exponentielle. En effet 60% des migrants recensés sont arrivés entre 2000 et 2007 et 50% depuis 2002, il arrivait en moyenne 10% par an.

Les événements de Tabou ont déclenché un processus de retour continu des Burkinabè, mouvement qui a atteint son paroxysme avec les événements de 2002. Cette situation, cumulative aux immigrations antérieures, a produit un stock important de migrants dans la région. En effet les migrants représentent respectivement 23,8% et 12% de la population dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest (RGPH2006). Ce stock s'est surtout constitué au cours des deux dernières décennies : la croissance démographique intercensitaire dans les deux régions d'étude (Cascades et Sud-Ouest) a plus que doublé pour les Cascades passant de 2,4% entre 1985-1996, à 4,8% entre 1996-2006 et a plus que triplé pour le Sud-Ouest passant de 0,8% à 2,5% pour les mêmes périodes.

3.2. Migration et transformation socio-économique

Infrastructures économiques et migrations

L'enquête réalisée dans le cadre de cette étude, a entre autres, recensé les infrastructures socio-économiques avec les caractéristiques de leurs propriétaires.

Les infrastructures recensées sont les bar/buvettes, les boutiques, les kiosques, les télécentres, les ateliers de coutures, de soudures, les écoles et centres de santé.

Sur les 288 infrastructures, 73 (25%) ont été créées avant 1999 et 210 (73%) entre 1999 et 2007. La période de forte apparition de ces infrastructures correspond à la période de forte immigration dans la zone⁵. Avant 1999, 40% des infrastructures étaient créées par les autochtones et 60% par les migrants, pour la période 1999-2007, 77% des infrastructures ont été créées par les migrants contre seulement 23% par les autochtones. Les infrastructures créées par les migrants sont essentiellement de service (commerces, bar/buvettes, télécentres) ; elles représentent 88% des infrastructures des migrants. Ces statistiques montrent le rôle des migrants dans le développement d'activités non agricoles surtout en milieu rural. Ainsi entre 1999 et 2007, on assiste à une création importante d'infrastructures surtout par les migrants.

Pratiques et techniques culturelles

Si comparativement aux autochtones les migrants s'investissent davantage dans les activités de service, il n'en demeure pas moins qu'une forte proportion d'entre eux (près de 90%) pratique l'agriculture soit comme activité principale soit comme activité secondaire. Nous avons cherché à voir quelle innovation ces migrants ont pu introduire dans cette activité.

Il est évident qu'en matière d'agriculture, le statut sur la terre de culture et les superficies cultivées, sont un facteur important dans l'investissement.

Bien que nous n'ayons pas de données actualisées, on sait à travers la littérature que les migrants accèdent à des superficies moins grandes que les autochtones et leur statut sur les terres est en général précaire. Evidemment la précarité sur les terres est un facteur qui peut limiter l'investissement.

Pratiques des migrants anciens (arrivés avant 1999)

Les migrants internationaux arrivés avant les années 1999 et exerçant dans le domaine de l'agriculture s'intéressent certes aux cultures céréalières que sont le mil (31,8 %), le sorgo (13,5 %) et le maïs (12,7 %) ainsi qu'à l'arachide (19,0 %), mais il est surtout intéressant de noter que ces derniers apparaissent comme les promoteurs de la culture de l'anacarde : ils sont pratiquement les seuls à pratiquer cette arboriculture (9,9 %), contre seulement 0,2% pour les autochtones. Le sorgo et le mil, les céréales destinées à l'autoconsommation au Burkina Faso, sont très peu cultivés par les migrants internationaux durée de vie (11,1 % pour le sorgo et 4,2 % pour le mil). Quant aux migrants internationaux de retour, on remarque qu'ils cultivent essentiellement le mil (32,7 %), l'arachide (19,3 %), le sorgo (13,6 %). Les migrants internes pratiquent surtout la culture du maïs et du mil dans les proportions respectives de 41,6 % et 33,3%.

⁵ Les immigrations dans la zone d'étude, commencé timidement dans les années 80, ont connu une croissance exponentielle à partir 1999.

Ce sont les migrants internes durée de vie qui sont les plus nombreux dans la culture du maïs (66,5 %) et du sorgo (11,1 %) comparativement aux migrants internes de retour (4,7 % pour le maïs et 1,3 % pour le sorgo) tandis que ces derniers sont en supériorité numérique (74 %) par rapport aux migrants internes durée de vie dans la culture du mil. Par ailleurs, les migrants internes de retour cultivent davantage le coton (13,9 %) que les migrants internes durée de vie.

Pratiques des migrants récents (arrivés entre 1999 et 2007)

Les migrants internationaux récents pratiquent presque exclusivement la culture du maïs (80%). Ils sont très peu présents dans l'arboriculture (1,1%). Il faut souligner que l'arboriculture, nécessite de grandes superficies et aussi un certain statut sur la terre qui autorise à planter. Si les anciens migrants ont pu mieux négocier de meilleurs statuts sur leurs terres, il n'en est pas souvent de même pour les nouveaux migrants, les conditions d'accès à la terre étant devenues plus difficiles.

Par contre les migrants internationaux de retour pratiquent beaucoup plus l'arboriculture (15,3%) que les non migrants (0,2%), et les autres migrants (migrants internationaux récents (1,1%) migrants internationaux anciens, (9,9%)).

Ce constat nous amène à émettre l'hypothèse que les migrants internationaux récents de retour, qui sont des natifs, ont un accès et un statut sur les terres beaucoup plus favorables (propriétaires fonciers disposant des superficies importantes et surtout du droit de planter) que les autres migrants, ce qui les autorise, avec l'expérience de la migration, à investir beaucoup plus dans les cultures commerciales (arboriculture, maïs etc.)

Contrairement aux migrants internationaux arrivés avant les années 99 dans la zone d'étude, les migrants internationaux arrivés après les années 99 sont très peu présents dans la culture du coton qui est le premier produit d'exportation au Burkina Faso. En effet, seulement 1,7 % des migrants internationaux récents pratiquent la culture du coton contre 7,8 % pour les migrants internationaux anciens. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la culture du coton requiert des terrains de grandes superficies et que l'accès aux terres devient de plus en plus difficile dans cette zone d'étude pour les nouveaux migrants. Les premiers (migrants anciens) sont certes arrivés à un moment où la pression démographique était moins importante que celle de la période 1999-2007, ce qui leur aurait permis d'obtenir des superficies importantes pour leurs champs.

Les principales cultures des non migrants sont le maïs (28,0 %), l'arachide (20,0 %) et le sorgo (17,9 %). Les non migrants restent attachés aux cultures de subsistances.

L'arboriculture, destinée principalement à la commercialisation, n'est pas le domaine des non migrants et mieux, certaines cultures telles que celle du maïs (dont une forte partie est destinée à la vente) sont plus pratiquées par les migrants que par les non migrants.

Lorsqu'on compare les migrants aux non migrants la conclusion est que les non migrants s'investissent plus dans les cultures de subsistances, tandis que les migrants, surtout internationaux, s'investissent dans les activités non agricole. Même lorsque les migrants s'investissent dans l'activité agricole, leur effort porte plus sur les cultures à vocation commerciale.

Migrations et mutations sociales

L'analyse de ce volet se réfère aux données qualitatives collectées. En effet, 66 entretiens réalisés dans les zones d'enquête (soit en moyenne deux entretiens par village d'étude) ont permis d'appréhender les mutations sociales induites par les migrants dans la zone d'étude.

D'une façon générale, les relations intercommunautaires se caractérisent par une « acceptation de la différence ». Les us et coutumes des groupes autochtones sont en effet et en général respectés par les immigrés. C'est le cas de la contre partie symbolique dans les transactions foncières ou *landa* (que respectent tous les migrants détenteurs de simples droits de culture sur la terre par le prêt et même dans certains cas par la vente), des fêtes coutumières lors desquelles les migrants font allégeance aux responsables coutumiers autochtones à travers l'envoi d'articles (céréales, animaux, etc.) en participation à ces rites.

Toutefois, les migrants agricoles et les commerçants sont plus acceptés que les migrants pastoraux du fait de deux éléments essentiellement que sont :

- Une certaine proximité socio-spatiale (partage des mêmes activités agricoles, des mêmes espaces d'habitation, etc.) ;
- L'impact économique plus évident de ces migrants dans les villages.

Dans certains cas, l'intégration des groupes ethniques anciennement installés tend à l'assimilation comme c'est le cas des Mossé de Bapla dans le sud-ouest en témoignent les propos suivants du chef de terre :

« Pour ce qui est des Mossé par exemple qui sont chez nous ici, nous ne les considérons plus comme des Mossé, des étrangers. Ils sont naturalisés. Ils sont devenus des Dagara car leurs ancêtres ont cohabité ici avec les nôtres depuis des temps anciens. Ils ne sont plus Mossé ; ils sont maintenant pareils à nous. Ce sont des Dagara. »

Les migrants peuls sont par contre sont moins "intégrés" ; une faible acceptation fondée sur certains présupposés tels que :

- La priorité supposée de l'agriculture sur l'élevage
- « Le poulako » ou « la fourberie peul »
- La capacité, supposée, de "business" des Peul, c'est-à-dire leur pouvoir de corruption de l'autorité surtout administrative.

« Avec les éleveurs il n'y a pas eu de conflit avec affrontement physique ; mais on ne s'entend pas, parce que quand tu cultives ils prennent leurs troupeaux pour aller gâter. Et quand tu veux parler, ils n'acceptent pas ta parole. Si tu le convoques chez le chef de village, il ne vient pas et s'il vient, c'est pour faire du sabotage, car il n'expliquera pas bien les faits. Si vous envoyez la discussion à la préfecture aussi, au fil du temps, la dispute devient sans issue. Ils vont voir les autorités administratives. Et même si l'agriculteur y va, il n'aura pas de place. Donc, le propriétaire du champ dit : « allons chez le chef de village ». Mais l'éleveur préfère partir chez l'autorité administrative et là, il peut faire du business afin que l'agriculteur, même s'il devait

avoir 50 000f, ne les ait pas. L'éleveur préfère donner plus que cela à l'autorité pour que l'agriculteur n'ait rien» (propos rapportés de Diassara).

Malgré cette apparente acceptation des migrants, on observe tout de même des conflits, surtout relatif au foncier. Les régions des Cascades et du Sud-ouest connaissent aujourd'hui de nombreux conflits fonciers liés aux attributions de parcelles à plusieurs personnes à la fois, aux retraits et ventes de terres anciennement cédées, aux non respect des limites de terres cédées, aux attributions de parcelles hors des limites des domaines familiaux ou lignagers, etc.

Les conflits entre autochtones et migrants sont les plus récurrents et sont liés aux retraits de terres (souvent sans préavis) qui sont revendues à de nouveaux migrants, aux réductions de surfaces de terres déjà vendues, au refus des migrants de payer le *landa*, aux remises en causes des accords fonciers par les jeunes, etc.

La dynamique des pouvoirs locaux

Les pouvoirs locaux connaissent des mutations qui se traduisent par un relâchement de l'emprise des chefs traditionnels sur la gestion des terres, une multiplication des centres de pouvoir et de décision, etc. ; les cadets et des anciens migrants s'octroyant aussi des droits de gestion (d'installation de migrants), surtout dans les villages qui ont enregistré les plus importantes arrivées de migrants. A Diassara et Kampti dans le sud-ouest et à Boko dans la région des Cascades (pour ne citer que ces cas), on assiste à une fragmentation et à une multiplication de la chefferie de terre selon les maîtrises foncières patriarcales.

Outre ces évolutions dans les instances de gestion des terres, on note la naissance de nouvelles chefferies surtout chez les migrants. Sur tous les sites en effet, (sauf à Kankalaba dans la région des Cascades où les interviews soulignent l'absence de migrants), les migrants, par groupe ethnique, se choisissent un responsable parce que, selon un migrant moaga de Dégué-Dégué, « quelque soit la taille d'un serpent, il a une tête ». Il s'agit en général du premier migrant. Chez les migrants mossé, ce responsable est abusivement appelé « naba » aussi bien par les migrants que les autochtones (mais à dessein par les migrants mossé). Le mode de désignation de ce responsable est de fait et accepté par les autochtones. Toutefois, le mode de succession à cette responsabilité, du fait du caractère récent de la migration dans la plupart des localités n'est pas encore exprimé.

Ces nouveaux centres de pouvoir s'ajoutent aux autorités coutumières préexistantes (chef de village et/ou de terre) et au relais locaux de l'autorité administrative (délégués, conseillers)

Outre la dépréciation de l'autorité coutumière du fait de sa fragmentation et de la multiplication des sources de légitimité, les conséquences de cette mutation des pouvoirs locaux sont entre autres :

- Un recentrage identitaire du pouvoir à un double niveau : d'abord sur la lignée (dans chaque lignage détenteur de droit de propriété foncière émerge un chef de terre ou des individus qui s'attribuent des droits d'installation de migrants comme c'est le cas à Diassara et Kampti) ; ensuite sur la communauté d'appartenance. La peur de perdre le contrôle de leur village entraîne chez les autochtones le développement de moyens «d'insécurisation» ou de «vulnérabilisation» des migrants (vente de terre et

réclamation de landa, réduction de superficie de terres vendues, vente de terre à plusieurs migrants à la fois, etc.). Ce qui conforte l'idée que ce sont les droits d'exploitation des terres qui sont vendus et non la propriété de celle-ci. Chez les migrants par contre, l'affirmation de l'appartenance communautaire se traduit par : la désignation de chefs, la création de groupements spécifiques, la création de quartiers de migrants, etc.

- Ces mutations des pouvoirs locaux et leur recentrage sur les communautés ont des répercussions négatives sur les relations entre communautés d'immigrés et communautés autochtones.

La gestion des territorialités

L'installation «massive» de migrants a une incidence sur la gestion des territoires dans certaines localités du Sud Ouest et des Cascades. Les motivations essentiellement agricoles de la migration dans ces régions poussent les migrants à des installations hors espaces d'habitation des primo habitants (autochtones), soit dans leur champs ou un peu à l'écart des quartiers préexistants ; entraînant ainsi la naissance de hameaux de culture ou de quartiers de migrants à la toponymie assez expressive de leur perception de la notion de chez-soi. Des régions de l'étude, c'est surtout dans le Sud-Ouest que ce marquage territorial par les migrants est le plus important, du moins pour ce qui est rapporté des entretiens. On peut citer le cas du quartier « Bayiir noonma » à Diassara, de Danho, «un gros village typiquement créé par les rapatriés et à cheval entre le Poni et la Comoé» (entretien avec le directeur d'école de Diassara) ou Djonkara à Mébar. Dans la région des Cascades, le seul cas rapporté est celui des hameaux de culture karaboro dans le village de Dégué-Dégué dans le département de Sidéradougou.

La gestion politique (au sens d'administration coutumière) de ces «bouts de terroirs» cédés aux «rapatriés» ou anciens migrants suscite des tensions, voire des conflits locaux soit entre autochtones et migrants qui tentent d'ériger leur hameaux de culture en village administratifs et s'affranchir ainsi de la tutelle des autochtones comme c'est le cas des karaborola à Dégué-Dégué) ou entre villages autochtones qui se disputent la propriété des terres de ces hameaux comme c'est le cas de Djonkara que se dispute les villages de Mébar (Birifor) et Djour (Djan).

4. Conclusions et recommandations en termes de recherche et de politiques publiques

Cette recherche est partie de l'hypothèse selon laquelle l'arrivée importante de migrants, principalement de la Côte d'Ivoire impulse un développement économique de la région.

Cette recherche a montré le rôle important de la migration en ce qui concerne la dynamique démographique dans la région où la population croît deux à trois fois plus vite que les autres régions et cela à cause des migrations. Cette croissance démographique doit être suivie de près, pour anticiper sur les conséquences sur les ressources et les services sociaux de base.

Sur le plan économique, le rôle des migrants est bien perceptible. On a bien vu le développement d'une activité commerciale, impulsée par les migrants et leur implication, plus que les autochtones, dans les activités non agricoles. Même lorsqu'ils

sont dans les activités agricoles, les migrants s'investissent dans des types de cultures propres à la commercialisation (anacarde, maïs, etc.). Les procédures d'accès, et le type de droits dont le migrant peut disposer sur les terres sont certainement des facteurs limitants. L'implication des autorités par l'établissement de procédures assurant et garantissant un accès plus facile à la terre aux migrants peut permettre une action plus vigoureuse de la migration sur l'économie locale. Des politiques adéquates en matière de migration et de développement du secteur privé sont à promouvoir afin de permettre le développement local et donc le développement de tout le pays.

Malgré la diversification des groupes ethniques, d'une façon générale, les relations intercommunautaires se caractérisent par une « acceptation de la différence », même si on observe çà et là des conflits fonciers entre autochtones et migrants. C'est surtout l'opposition entre agricultures et éleveurs qui reste assez vivace⁶. On note dans le domaine foncier l'apparition de nouveaux modes d'accès à la terre (achat/vente, location) dans des proportions encore relativement faibles, mais en expansion avec pour corollaire des nouvelles dynamiques dans les institutions intervenant dans la gestion des terres et des conflits fonciers. Aux institutions et instances traditionnelles (chefferie de terre et ou de village, administration) s'ajoutent aujourd'hui des structures locales plus hybrides, tels les comités locaux, dans la gestion du foncier.

L'autre fait marquant est le relâchement de l'emprise des chefs traditionnels sur la gestion des terres, une multiplication des centres de pouvoir et de décision, etc. ; les cadets et des anciens migrants s'octroyant aussi des droits de gestion (d'installation de migrants), surtout dans les villages qui ont enregistré les plus importantes arrivées de migrants. Ces mutations dans les pouvoirs locaux se traduisent par une plus grande implication des migrations dans la gestion des ressources.

⁶ A Farakorosso dans le département de Mangodara le 19 juillet 2002 une bagarre éclate entre un éleveur peul et un jeune autochtone komono. Ce dernier est blessé à la machette par son vis-à-vis. Mais l'incident a déclenché la colère chez des autochtones Komono qui se sont vengés en brûlant des campements peuls. Plusieurs dizaines de bêtes (moutons, bœufs), périrent ainsi et l'on a dénombré plus de 80 enfants sinistrés, au côté d'une soixantaine d'adultes. On avait déjà déploré plusieurs morts parmi les éleveurs du Sud-Ouest burkinabé au cours des conflits survenus à Samarogouan et Sikarola en 1994 et 1995.(cf.JJ (Journal du Jeudi) n° 568 du 8 au 13 août 2003)